

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite et d'insolvabilité)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS
Division 01-BH

N° : **760-11-006338-160**

DATE : 12 octobre 2022

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : M^e ALEXANDRA DOLHAN, Registrare de faillite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
PLACEMENTS JFT INC.

Débitrice

et

MNP LTÉE

Syndic

JUGEMENT DE LIBÉRATION DU SYNDIC

- [1] **LA REGISTRARE**, saisie d'une demande de libération du syndic des biens de la débitrice;
- [2] **CONSIDÉRANT** la demande du syndic et l'affidavit;
- [3] **CONSIDÉRANT** l'absence de contestation au dossier;
- [4] **CONSIDÉRANT** les dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL:

- [5] **ORDONNE** que le syndic soit libéré et que soit dégagée la garantie qu'il a fournie relativement aux biens de la débitrice.



M^e Alexandra Dolhan, registrare